

SOYEZ TRANQUILLE...
NOUS PRENONS SOIN DE
VOS INSTALLATIONS

EXPERTISE

Intervention d'un plombier ou d'un électricien agréé à votre domicile pour résoudre vos problèmes de fuites d'eau, d'engorgements et d'installations électriques.

TRANQUILLITÉ

Aucun frais à avancer auprès du technicien dans la limite du forfait.

CONFORT

Une intervention dans un délai de moins de 3h.



BÉNÉFICIEZ DES
MEILLEURES GARANTIES

PRESTATIONS

Chaque intervention inclut :

- les frais de déplacement,
- la main d'œuvre,
- le remplacement des pièces*.

CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

- Tout client EEC ENGIE, professionnel ou particulier, ayant souscrit une puissance inférieure ou égale à 10 kVA, habitant sur les communes de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore peut souscrire au service d'Assistance dépannage à domicile d'EEC.
- Souscrivez au service Assistance dépannage à domicile en appelant le 46 36 36 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) .

* Voir conditions générales de l'offre sur notre site www.eec.nc



L'électricité est là,
même quand
on ne la voit pas !

Pour tout renseignement,
contactez-nous
au 46 36 36
ou sur www.eec.nc

Innover pour mieux vous servir

EEC
ENGIE

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

EEC
ENGIE

Assistance
dépannage
à domicile
24h/24, 7J/7

Un seul numéro : 46 36 36

www.eec.nc

PANNE D'ÉLECTRICITÉ?
ENGORGEMENT? FUITE D'EAU?
OPTÉZ POUR L'INTERVENTION
RAPIDE D'UN PROFESSIONNEL
AGRÉÉ EEC ENGIE

APPELEZ LE 46 36 36

- Un spécialiste réalise un télédiagnostic en direct avec vous.
- Un professionnel agréé se déplace chez vous pour effectuer les réparations si le problème n'est pas résolu suite au télédiagnostic.

CHEZ VOUS DANS UN DÉLAI
GARANTI DE MOINS DE 3H

Un dépanneur agréé EEC ENGIE intervient en vous assurant :

- l'isolement du défaut et la mise en sécurité de l'installation et des personnes,
 - la réalimentation de votre installation électrique ou de votre plomberie,
 - le remplacement des pièces défectueuses dans la limite du forfait.
- (Voir conditions générales de l'offre)



DEUX FORMULES S'OFFRENT À VOUS

EEC
ENGIE

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ

470 XPF*
HT/MOIS

PANNE D'ÉLECTRICITÉ
SUR VOTRE INSTALLATION
INTÉRIEURE

- Diagnostic de la panne
- Intervention et isolement du circuit défectueux
- Fusibles endommagés
- Prise murale défectueuse
- Problème de disjoncteur
- Dysfonctionnement du tableau électrique...

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ

750 XPF*
HT/MOIS

DÉPANNAGE CANALISATIONS
ET FUITES D'EAU

GARANTIES DÉJÀ COUVERTES
DANS LA SOLUTION
ASSISTANCE DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ

+ FUITE D'EAU OU ENGORGEMENT
SUR VOTRE INSTALLATION
INTÉRIEURE

SANITAIRES :

- Fuite d'eau sur le joint de sortie de cuvette des toilettes
- Fuite sur le robinet d'arrêt de la chasse d'eau
- Fuite d'eau sur joint et robinet de l'appareil à effet d'eau (machine à laver, lave-vaisselle, ...)
- Fuite d'eau sur un ballon d'eau chaude électrique percé ...

Retrouvez le détail des conditions générales de l'offre sur notre site www.eec.nc

*Prix en vigueur au 01/02/2017

Le prix du service figurera sur votre facture EEC ENGIE selon votre choix de mode de paiement.